

Dépendant d'une substance ou d'un comportement : où puis-je me faire aider ?

Le site du Docteur Alain MILLIOT

Adresse du site : www.docvadis.fr/doc.a.milliot



Validé par
le Comité Scientifique Infectiologie

Des structures spécialisées accueillent et prennent en charge les personnes dépendantes d'une substance ou d'un comportement, gratuitement et de façon confidentielle. Certaines sont également ouvertes aux proches, parents ou amis, et d'autres s'adressent spécifiquement aux adolescents et jeunes adultes.

Que peuvent m'apporter ces structures ?

- **Les Centres de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie (CSAPA).** Ils proposent de l'information, des conseils, une évaluation médicale ou psycho-sociale et un projet de soin basé sur une prise en charge pluriprofessionnelle. Certains CSAPA offrent également un hébergement.
- **Les services hospitaliers spécialisés en Addictologie.** Ils proposent des consultations d'addictologie sans hébergement ou une prise en charge avec hospitalisation (hôpital de jour, hospitalisation pour sevrage, etc.). Exemples : Equipes de Liaison et de Soins en Addictologie (ELSA) ou Equipes de Coordination et d'Intervention auprès des Malades Usagers de Drogues (ECIMUD).
- **Les communautés thérapeutiques.** Elles proposent un hébergement long, de un an à deux ans, et un projet de soin basé sur la vie en groupe.
- **Les groupes d'entraide.** Ils proposent des réunions régulières permettant une entraide et un accompagnement par les pairs d'un projet d'abstinence. Exemples : Narcotiques Anonymes, Cocaïne anonymes, Alcooliques Anonymes, Vie Libre, La Croix-Bleue, etc.

- **Les Consultations jeunes consommateurs des CSAPA.** Elles proposent un accueil spécifique des jeunes consommateurs ou de leurs familles.
- **Les Points Accueil Écoute Jeunes (PAEJ), Les Espaces Santé Jeunes (ESJ), les Maisons de l'adolescent, les Centres Médico-Psychologiques (CMP).** Ils proposent un accueil et une prise en charge dédiés aux enfants et aux adolescents.

Où puis-je me renseigner ?

- www.drogues-info-service.fr
- www.drogues.gouv.fr
- www.filsantejeunes.com
- www.asud.org
- www.narcotiquesanonymes.org
- www.ofdt.fr
- a-f-r.org/

Vous pouvez également vous renseigner en appelant des lignes téléphoniques, ouvertes 7 jours sur 7 :

- Drogues info service : 0 800 23 13 13 ou 01 70 23 13 13, de 8 heures à 2 heures du matin.
- Ecoute Cannabis : 0 811 91 20 20, de 8 heures à 20 heures.
- Filsantejeunes : 0800 235 236 ou 01 44 93 30 74, de 9 heures à 23h.
- Narcotiques Anonymes : 01 43 72 12 72, de 10 heures à 22 heures.

Vous pouvez parler de votre addiction à votre médecin traitant qui saura, si cela est nécessaire, vous orienter vers une structure spécialisée.